SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE
des personnels de la Collectivité européenne d'Alsace

Colmar, le 11 septembre 2026

À l'attention des membres de la
mission d'évaluation du bilan de la
Collectivité européenne d'Alsace

Inspection générale de
l'administration (IGA)
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Objet : Demande d'audition dans le cadre de la mission d'évaluation sur la Collectivité européenne d'Alsace

Madame l'inspectrice générale, Monsieur l'inspecteur général,

Par lettre de mission interministérielle en date de mai 2026, vos services ont été saisis afin de dresser le bilan de la création de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et d'en évaluer les perspectives d'évolution institutionnelle, notamment l'hypothèse d'une sortie de la région Grand Est.

Dans ce cadre, il nous a été rapporté que des auditions se sont déjà tenues et que les travaux de la mission portent, pour partie, sur les moyens humains et sur l'efficacité du modèle « alsacien » de service public rendu.

L'avenir institutionnel de l'Alsace soulève des enjeux humains, statutaires et organisationnels majeurs qui ne peuvent être éludés. Une éventuelle scission ou modification de statut aurait nécessairement un impact direct et structurel sur le quotidien des agents : conditions de travail, harmonisation des régimes indemnitaires, gestion des parcours professionnels, mobilités géographiques, continuité du service public.

Dans ces circonstances, en notre qualité d'organisation syndicale majoritaire au sein de la Collectivité européenne d'Alsace, représentant la majorité des agents territoriaux qui font vivre cette institution au quotidien, il nous semble pertinent et même indispensable que **nous puissions également être auditionnés sur ces questions par votre mission** de manière à ce que la voix des personnels, portée par leurs représentants légitimes, soit pleinement intégrée à vos travaux et à l'état des lieux que vous préparez.

Convaincu de la nécessité d'apporter un éclairage contradictoire, nous avons donc l'honneur de solliciter formellement par la présente le bénéfice d'une audition et nous nous tenons à votre entière disposition à cet effet, selon les modalités qu'il vous plaira de retenir.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Madame l'inspectrice générale, Monsieur l'inspecteur général, l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire général

Christophe ODERMATT